
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Discussion du GAC concernant les questions relatives à la piste de travail 2

Mardi 8 mars 2022 – 11h15 à 12h00 AST

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Et nous allons passer maintenant à une autre conversation sur les questions liées à la piste de travail 2. Il y a Suada qui est coprésidente du groupe de travail des droits de l’homme et du droit international et Giacomo de l’Union de radiodiffusion mondiale et représentant de ce groupe auprès du GAC.

Voici une autre question très importante pour toute la communauté. Nous essayons de coordonner les efforts, notamment en ce qui a trait aux recommandations qui exigent la coordination des différentes parties de la communauté. Il y a Suada, notre représentante au groupe de coordination pertinent, et Giacomo comme observateur, avec d’autres collègues, le représentant de l’UNESCO, etc. Mais je vais passer la parole directement à Suada et à Giacomo qui vont nous faire la présentation.

SUADA HADZOVIC : Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Je m’appelle Suada Hadzovic. Je suis la représentante du GAC de Bosnie-Herzégovine et je suis coprésidente du groupe de travail sur les droits de l’homme et le droit international. Je tiens à vous remercier de votre présence. Mon

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

collègue Giacomo Mazzone est membre de ce groupe de travail et il va diriger cette séance avec moi. Il est le représentant de l'Union mondiale de la radiodiffusion. Nous remercions le personnel de soutien au GAC, Julia Charvolen et tous ceux qui ont fait des contributions pour ce document que nous vous proposons.

Voilà l'ordre du jour d'aujourd'hui. L'objectif de cette séance est de réviser et d'analyser le document de propositions des points de vue sur la recommandation 1.1 de la piste de travail sur la définition de diversité et de définir les démarches à suivre ou les prochaines étapes. Par la suite, nous allons présenter l'objectif du groupe de coordination de la communauté de la piste de travail 2, le CCG et puis, nous aborderons ce que nous pouvons obtenir et les prochaines étapes. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Je voudrais faire une introduction, vous donner du contexte comme rappel. Vous devez vous souvenir qu'en 2019, le Conseil d'Administration de l'ICANN a approuvé les recommandations du rapport de la piste de travail 2 avec 160 recommandations qui envisagent différents aspects, de la diversité à la transparence. Ce rapport de la piste de travail 2 est divisé en huit parties différentes. Six de ces huit domaines d'intérêt ont des implications pour le GAC. Comme vous pouvez le voir ici, dans ces six domaines, il y a un total de 42 recommandations de la piste de travail 2 qui ont le même impact sur le travail de GAC.

Je tiens à vous rappeler que lors de l'ICANN69 en octobre 2020, notre groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international a

accordé de mener à bien la mise en place de la recommandation 1 sur la diversité et les valeurs fondamentales des droits humains. Dans cette séance, nous allons aborder la recommandation 1 sur la définition de diversité.

Ici, la question centrale a trait à la diversité et au besoin de trouver une définition unique et commune et aussi, de voir les points de vue sur la diversité qui ont déjà été identifiés. On parle de représentation, de langues, de handicaps, entre autres questions et nous avons une proposition à faire. Diapositive suivante s'il vous plaît.

Alors, dans cette diapositive, il y a le point de départ pour notre conversation d'aujourd'hui, à savoir le document de propositions de perspectives du GAC. C'est une évaluation de la recommandation 1.1 qui a trait aux éléments liés à la diversité.

Comme vous devez vous souvenir, à l'ICANN72, notre groupe de travail a présenté un document de propositions sur les perspectives à propos de chacun des éléments de diversité. Et il y en avait un qui avait trait avec la diversité culturelle et l'autre, avec la diversité à l'assistance. À l'ICANN72, notre groupe a ajouté à la version préliminaire de ce document les éléments supplémentaires de diversité. Ce document a été débattu et on l'a partagé pour recevoir le feedback du groupe du GAC.

La semaine dernière, nous avons envoyé ce document aux collègues par email, le 3 mars plus précisément. À la lumière des changements faits au document, nous avons collecté les différentes observations qui ont été faites à l'ICANN72 et aujourd'hui, nous voulons vous

présentez une mise à jour sur ce document, discuter des commentaires que nous avons reçus de la part de nos collègues. Et nous voulons donc partager la proposition avec vous, avec le groupe de coordination de la communauté de la piste de travail 2 récemment créé.

Maintenant, je vais passer la parole à Giacomo Mazzone, mon collègue, pour qu'il présente ce document de propositions sur les perspectives du GAC.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Suada. Peut-être pouvons-nous projeter le texte à l'écran ?
Pouvons-nous l'afficher ?

Le document, nous l'avons vu à l'ICANN72, incluait les recommandations et les suggestions qui ont été formulées à ce moment-là. Le document inclut pour mieux dire ces contributions.

Comme vous pouvez le voir dans la première partie, le premier point est resté tel quel. Le deuxième point avait trait aux langues. On n'a pas reçu un grand nombre d'observations, mais un commentaire de l'UNESCO. Par la suite, si le représentant de l'UNESCO veut prendre la parole, il peut le faire bien entendu. La demande était de faire référence aux langues qui sont en danger de disparition et celles qui sont à risque. Et nous avons donc ici la suggestion qui est surlignée qui dit que le GAC accorde qu'avec l'approche du rapport final de la piste de travail 2, il est très important de donner l'opportunité aux autres utilisateurs de langues minoritaires d'accéder au processus

d'information dans le cyberspace en promouvant l'inclusion de nouvelles langues à l'écosystème numérique. Voici donc la suggestion qui a été incluse dans le document.

MARIELZA OLIVEIRA : Je tiens à vous remercier d'avoir tenu compte de l'observation. Nous avons les langues originaires qui nous intéressent énormément. Nous lançons un travail qui inclut toutes les langues, même celles qui sont à risque. Et tout cela sera disponible pour la communauté de l'ICANN et pour d'autres communautés comme source d'information qui aide à travailler sur cette approche vis-à-vis des langues.

GIACOMO MAZZONE : Pourriez-vous nous rappeler quand est-ce que ce travail sera disponible ?

MARIELZA OLIVEIRA : C'est une plateforme qui sera ouverte pour les États-membres à partir du 18 mars et puis, pour le public en général, la troisième semaine du mois d'avril, dès qu'il y aura la cérémonie de lancement pour la Décennie internationale des langues aborigènes. Il y a toutes les langues qui sont incluses, même les langues qui ne sont pas parlées, les langues mortes, et il y a plus de 8 324 langues utilisées dans le monde entier, y compris toutes les langues mortes. C'est une énorme ressource et je veux partager les liens.

GIACOMO MAZZONE : Cela veut dire que peut-être qu’au moment de la réunion de l’ICANN, tout cela sera disponible.

MARIELZA OLIVEIRA : Oui, bien entendu.

GIACOMO MAZZONE : Quelque chose d’autre à dire ? Sinon, nous pouvons passer au point suivant. Désolé, j’avais oublié de mettre en sourdine mon téléphone.

Plus de la moitié des participants le sauront déjà, peut-être que l’autre moitié l’aura oublié, mais je ne pense pas, aujourd’hui est la fête d’un des genres qui existe – il n’y en a pas que deux. Et c’est une raison de plus pour prendre en considération ce point d’importance qu’est la diversité. Pas besoin d’apporter d’autres explications, mais comme vous le verrez, il y a une légère modification au texte pour prendre en considération la perspective de l’UNESCO. Cela enrichit un peu le texte tel qu’il l’était départ.

MARIELZA OLIVEIRA : Merci Giacomo. Si vous me permettez de intervenir.

Nous vous en remercions à l’UNESCO. Nous sommes pleinement conscients que l’unité constitutive du GAC comprend également du travail sur le fossé et le grand fossé numérique se trouve également au niveau de la dimension hommes-femmes. Et l’un des groupes le plus ciblé en matière de harcèlement et de discours de haine en général est la communauté LGBTI. Donc, nous recommanderions d’avoir une

approche sociologique à la question du genre pour pouvoir ajouter à cette approche biologique. Nous espérons voir une perspective non binaire bientôt. Nous vous en remercions.

Merci.

GIACOMO MAZZONE : Oui, je pense que le libellé respecte cette approche. Ce nouveau libellé en tout cas vise à refléter cela.

MARIELZA OLIVEIRA : Merci.

GIACOMO MAZZONE : Merci.

Passons donc au point suivant, l'âge. Personnellement, c'est une question qui m'intéresse. L'âge, c'est une question d'intérêt pour moi.

Nous avons intégré ici une remarque qui demandait si on ne devrait pas mettre en exergue l'inclusion et l'autonomisation des jeunes et des jeunes femmes en particulier du Sud global, de l'hémisphère sud. À la base, le texte était censé inclure cela déjà et Suada y a réagit. Donc la solution qui est proposée est d'être plus ouvert et de faire davantage attention à ces éléments pour essayer de mesurer et de recueillir des données à travers des procédures volontaires pour savoir comment continuer à avancer.

Suada, est ce que vous souhaitez intervenir pour nous l'expliquer ?

SUADA HADZOVIC : Non, non, c'était bien mon commentaire.

GIACOMO MAZZONE : D'accord. Donc, la rédaction actuelle a pour vocation de répondre à ce commentaire et de répondre à ce besoin également.

Passons au point suivant sur les handicaps physiques, un sujet qui nous a toujours beaucoup intéressé. Nous avons ajouté ici un point final. Nous avons reçu beaucoup de commentaires sur le fait que les handicaps pouvaient être multiples. On peut avoir divers degrés de problèmes qui pourraient se combiner et leur impact pourrait varier suivant cette combinaison de handicaps. Voilà pourquoi nous parlons d'accès aux informations fournies des personnes avec des handicaps indépendamment de leurs possibilités physiques, cognitives ou sensorielles. Donc on a essayé de tout comprendre. Il ne semble pas avoir d'objections. On avance donc.

Dans le paragraphe suivant, il n'y a eu aucun commentaire. On passe au suivant.

Pour ce qui est des unités constitutives et groupes de parties prenantes, il n'y a pas eu de changement non plus.

Dans les deux derniers points, nous avons reflété les résultats des discussions que nous avons tenues au cours de la réunion ICANN72. Le point neuf a été rédigé à partir d'une remarque de Manal, vous vous en souviendrez. On a parlé de l'introduction des réunions virtuelles ou

hybrides qui a généré un nouveau niveau de diversité et de discrimination potentielle à considérer parce qu'il peut y avoir des différences entre ceux qui sont présents physiquement dans la réunion et ceux qui ne le sont pas et ceux qui peuvent se connecter pour y participer et ceux qui ne peuvent pas.

Ce texte a déjà été circulé, je ne vais pas revenir dessus. Mais cependant, je voudrais connaître l'avis de tous et vous demander à tous de participer à cette discussion par rapport à la diversité de ressources économiques. Nous avons trouvé que ce concept n'était pas bien reflété dans le document précédent. Cette nouvelle version a été exprimée plus clairement ici.

Il nous semblait qu'il y avait un autre élément qui pouvait générer des discriminations ou des différences, en tout cas au niveau de l'approche et de la diversité d'approche, et c'était la variabilité des ressources. On a parlé ici de ressources économiques pour faire en sorte que ce soit plus facile de comprendre, mais cela va au-delà des ressources économiques. On parle de d'accès à internet et à l'ICANN en général, aux services de l'ICANN, de la connectivité à internet. Et bien sûr, il y a une grande diversité au niveau des ressources disponibles pour tous. Vous pourriez être dans un pays riche avec une connectivité à grande vitesse et dans ce même pays, il pourrait y avoir beaucoup de personnes qui n'ont pas de bonne connectivité, qui se connectent à travers un téléphone portable, qui ne peuvent pas avoir tous les mêmes types de services et qui sont limitées du fait qu'ils se connectent à travers des téléphones portables. D'autres auront des ordinateurs très puissants. Ce fossé numérique peut donc exister dans

une même région géographique, pour les mêmes langues, pour les mêmes âges, mais il s’agit également d’une autre dimension à prendre en considération.

Voici comment nous l’avons formulé. Nous savons que le texte n’est probablement pas parfait, mais nous serons contents de recevoir vos propositions de reformulation ou vos suggestions. Je vais essayer de le lire lentement pour vous permettre d’y réfléchir et d’y apporter vos commentaires.

« La diversité est déterminée non seulement par des questions linguistiques et géographiques, mais également par la disponibilité économique de ressources qui pourraient avoir un grand impact sur l’accès au service de l’ICANN, par exemple à la connectivité internet, mais non seulement cela. Le fossé numérique par exemple peut exister dans une même région géographique, dans la même langue et dans le même groupe d’âge, et peut également être déterminé par une dimension économique. » D’accord ?

Nous croyons que cela est important parce que nous avons beaucoup discuté de cette question. Essayons de rappeler que lors de la réunion ICANN72, nous avons parlé de la notion de diversité culturelle. Mais la diversité culturelle peut dépendre de la langue, des compétences ou autres. Je vois bien ce que dit Nigel, il a raison, cela dépasse justement les ressources économiques. Mais ce qu’il manque, s’il voyait l’ancienne liste des diversités que nous avons essayé d’intégrer dans ce document, il n’y avait pas la dimension économique. Celle-ci n’était pas dans les autres listes que nous avons considérées.

Alors, je l'ai dit à l'instant, si vous avez une meilleure formulation pour ce concept qui reprenne cette dimension, bien sûr, nous en serions très reconnaissants. Nous serions contents de connaître votre avis. Manal, vous avez souvent ces types d'idées brillantes. En avez-vous maintenant ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Giacomo.

Non, je n'ai rien qui me vienne à l'esprit tout de suite. Merci d'avoir pris note de ma suggestion précédente.

GIACOMO MAZZONE :

Plus on passe par ces expériences de réunions virtuelles, plus on comprend. À Katowice par exemple, quand les modérateurs et la plupart des intervenants n'étaient pas dans la salle, les personnes qui étaient dans la salle étaient plus discriminées que celles qui étaient connectées à distance parce qu'il y avait beaucoup d'informations qui n'étaient pas accessibles. Alors vous avez raison, nous sommes loin d'avoir un bon équilibre dans cette situation et c'est malheureux.

Attendez que je regarde le chat, je vais voir s'il y a d'autres contributions sur le chat qui méritent notre attention. Jorge disait qu'il n'y a pas que les services de l'ICANN, que c'est bien plus général que cela ; oui, il y a d'autres obstacles pour une participation utile au travail de la communauté de l'ICANN. Et Zeina dit qu'il y a la différence entre culturel et économique. Ce sont deux concepts différents. Oui. Dans un sens, nous avons considéré les compétences, les langues, la

culture, mais la dimension économique manquait toujours et on ne peut pas dire que ce soit quelque chose n'ait pas d'impact et qui ne puisse pas induire une discrimination.

Quoi qu'il en soit, je vous rappelle que ce texte a été soumis à votre considération et qu'il vous reste du temps pour y réfléchir. Si nous recevons de meilleures propositions de réflexion, nous les considérerons. Mais c'est la conclusion d'un débat que nous avons entamé lors de la réunion ICANN72. Et à présent, nous avons pu matérialiser cela en un document qui, bien sûr, a besoin d'être mieux rédigé, d'être peaufiné. Donc je voulais vous inviter à apporter vos contributions aux prochaines idées.

En attendant vos suggestions, on a déjà parlé de la diversité au niveau de l'assistance. Je ne pense pas qu'il ait eu de commentaires à ce sujet.

Et finalement, un dernier point et je voudrais demander à l'UNESCO d'intervenir, mais je voudrais en discuter avec vous tous également, et c'est le fait que tout le travail que nous avons fait pour identifier les principes de la diversité tels qu'ils sont consacrés dans la charte doit être évoqué, parce que si cela est présenté comme un exercice de reconnaissance du problème sans rien faire d'autre, il ne sera pas utile, donc si nous devons passer à la mesure.

Au cours de nos discussions, nous avons identifié deux outils potentiels qui pourraient déjà exister ou qui pourraient déjà être en place et qui pourraient nous servir à la mesure de cette diversité et de l'impact de cette diversité. Entre autres, nous avons identifié les

indicateurs d'universalité d'internet de l'UNESCO qui ont déjà été présentés auprès de cette assemblée lors de réunions précédentes. Si Manal est d'accord, je voudrais demander à Marielza de nous expliquer en quoi le travail de l'ICANN pourrait bénéficier de ces indicateurs pour mesurer une partie au moins de cette diversité que nous avons identifiée.

MARIELZA OLIVEIRA :

Merci Giacomo.

Comme dit, les indicateurs d'universalité d'internet de l'UNESCO qui ont été présentés auparavant débouchent des principes approuvés par tous les États-membres de l'UNESCO en 2015. Et il y avait 195 membres à cette date et nous avons pris en considération 203 indicateurs, plusieurs desquels abordaient la diversité. En général, on parlait des valeurs de multipartisme ouvert, des droits humains et on voit qu'à présent, il y a 44 pays qui élaborent des rapports à ce sujet, donc il y aura déjà des ensembles de données disponibles pour pouvoir se pencher sur ces éléments de la diversité et cela n'impliquerait aucun coût pour la communauté de l'ICANN.

Nous avons également vu qu'ils pourraient s'intégrer aux données tirées de l'Atlas mondial des langues, qui sera également disponible pour tous. Et nous prévoyons de mener l'analyse avec des tendances et des projections pour tout le travail qui est en cours aux fins d'identifier les divers éléments d'une approche inclusive basée sur les droits humains applicables à internet. Et c'est ce que nous partageons, ce sont certains des points que nous avons en commun

avec vous, parce que nous parlons tous de cette question d’avoir un internet qui soit universel et l’universalisation de l’internet doit être mesurée pour savoir comment les gens y accèdent, où il est disponible, si les personnes ont les ressources nécessaires et les compétences nécessaires pour y accéder et si l’internet leur offre les contenus dont ils ou elles ont besoin pour pouvoir utiliser l’internet et souhaiter d’y accéder. Toutes ces données sont comprises dans les indicateurs d’universalité d’internet. Et j’espère que nous pourrons vous offrir cet instrument comme moyen de mesure.

GIACOMO MAZZONE :

Merci beaucoup chère collègue de votre explication. Ceci confirme ce que nous avons dit, c’est-à-dire que ce document peut être vraiment très utile pour notre travail.

Je crois également que nous devons explorer d’autres voies. Malheureusement, il n’y a pas de représentants de l’UIT dans la salle, mais l’UIT fait un travail très important sur la mesure de l’accès avec la commission de bande passante, un accès significatif. On travaille sur ce concept qui a été adopté par l’IGF. Je crois donc que ces deux questions ou ce champ d’action méritent une étude plus approfondie. Je veux réitérer que ce document est une proposition faite dans le cadre du travail effectué à cet égard.

SUADA HADZOVIC :

Merci Giacomo.

GIACOMO MAZZONE : Je crois que Manal avait demandé la parole, Suada, ou je me trompe ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui.

Tout simplement, je voulais vous montrer qu'il y a une question sur le chat: on demande comment on va appliquer ces éléments de diversité. Et une réflexion qui m'est venue à l'esprit, je ne sais pas si cela se qualifie comme diversité ou non, mais j'ai réfléchi à la question de diversité d'opinion, n'est ce pas ? C'est une question avec laquelle normalement on est très prudent au sein du GAC, on ne fait pas de discrimination. Par exemple, lorsque l'on désigne un représentant ou on forme un groupe de travail du GAC, nous nous assurons que toutes les opinions y soient représentées. Nous évitons d'exclure quelqu'un ou un pays du fait de leurs opinions. Nous voulons que toutes les opinions soient représentées dans la mesure du possible.

C'est simplement une réflexion qui m'est venue à l'esprit, Giacomo. Je ne sais pas si cela se qualifie comme diversité, mais bon, je vous laisse la question et par la suite, je passe la parole à Suada.

GIACOMO MAZZONE : Ceci me rappelle un film lorsque l'on parle du respect de toutes les opinions et de tous les points de vue. Justement, c'est ce que nous devons faire lors de la prochaine étape. Peut-être vous pourrez contribuer avec votre sagesse. Les indicateurs apportés par l'UNESCO peuvent être un pilier sur lequel on peut construire notre travail. Il peut y en avoir d'autres. Puis, on verra si ces éléments empêchent la

participation des utilisateurs de l'internet ou l'accès à l'ICANN. Dans ce cas, il faudrait suggérer des solutions à la communauté. Mais en réalité, on est au tout début de ce processus.

Je m'excuse d'avoir pris tellement de temps. Je repasse la parole à Suada.

SUADA HADZOVIC :

Merci.

Dans ces diapositives, nous voulons vous présenter une introduction de ce groupe de travail CCG, le groupe de coordination de la communauté, à savoir un espace de collaboration pour débattre des questions liées à la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 et qui peuvent bénéficier d'une coordination au niveau de la communauté.

Il y a certaines des recommandations ici : la recommandation 1.1, les éléments proposés de diversité, la recommandation 1.7 sur le processus pour la gestion des réclamations liées à la diversité et puis, la recommandation sur le cadre indépendant, la recommandation 2.3 et puis, les facultés de la communauté. Et là, on pourrait partager des idées sur les recommandations.

Nous voyons qu'ici, on n'a pas toutes les recommandations du rapport final de la piste de travail 2. On n'en a que quelques-unes que je viens de mentionner, celles qui sont liées à la question de la diversité. Il y a des services de conseil sur la diversité qui peuvent être offerts pour la mise en œuvre de ces recommandations, c'est-à-dire que ce groupe ne

prend pas de décision. Par contre, c'est un site de discussion où l'on peut partager les progrès, les opinions, on peut coordonner la hiérarchisation pour la mise en œuvre des recommandations de la piste de travail 2 de la communauté et aussi, avoir des recommandations sur les bonnes pratiques et les outils qui peuvent être utilisés ou échangés.

Les SO et AC ne sont pas liés à ce groupe. Ce groupe est tout à fait indépendant et il est consacré à ces recommandations. Les membres du CCG, du groupe de coordination de la communauté, doivent rendre compte à leur communauté. Toutes les questions d'intérêt sont discutées au sein du groupe et aussi, ils doivent faire connaître les opinions de leurs propres unités. Ce groupe de coordination de la communauté est formé par des bénévoles de chaque SO et AC du GAC. Nous avons moi-même en représentation du GAC, Giacomo est un observateur, Jorge Cancio est un observateur et notre autre collègue est observatrice aussi.

Nous voudrions souligner le fait qu'il faut tenir compte du langage des signes. Si vous vous rappelez de la réunion lors de l'ICANN72, l'élément du langage des signes, initialement, le groupe de travail sur les droits humains avait vu la possibilité de travailler avec le groupe de l'organisation ICANN sur ce type de langues. Mais avec les changements récents et la création de ce groupe de coordination, les membres du GAC vont poser ce thème tout d'abord au sein de ce groupe et par la suite, ils feront les consultations pertinentes avec les membres du GAC pour avoir une rétroaction.

Nous avons suggéré de démarrer un projet pilote afin d'offrir des informations lors des séances plénières de l'ICANN, en plus de la transcription en temps réel pour être en mesure d'avoir d'autres langues et le langage des signes dans notre écosystème.

Cela dit, je finis mon intervention et je passe la parole à Giacomo pour qu'il fasse des commentaires finaux.

GIACOMO MAZZONE :

Merci Suada. Vous avez tout dit.

Je veux tout simplement réitérer que nous pouvons demander si c'est bien le fait de supposer que nous pouvons transmettre ce document avec les commentaires et les observations incorporés. Croyez-vous que l'on peut considérer faire parvenir ceci à la communauté ? Je vois que vous dites oui dans le chat. OK, merci beaucoup.

La seule chose qui me manquerait à dire, c'est que nous parlons de diversité dans une journée très particulière. Aujourd'hui, on parle de cette question et cela est très important. Le moment est approprié pour faire cette tâche et nous ferons de notre mieux pour parvenir à de bons résultats.

Je passe maintenant la parole à Manal Ismail.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Giacomo.

Il y a un ensemble divers de collègues qui manifestent également leur soutien, non seulement une réponse affirmative ici, mais aussi Marielza, Nigel, la représentante du Canada, celui du Royaume-Université, Suada bien entendu. Merci à tous. Il y a aussi un remerciement pour le grand travail que vous avez fait. Je vous remercie énormément, chers collègues, tous les collègues qui ont collaboré à ce travail, y compris les membres du GAC. La conversation a été très interactive, très intéressante.

Je crois que cela dit, nous pouvons conclure cette séance. Je vous remercie encore une fois aux deux groupes de travail de votre effort acharné depuis la dernière réunion et de nous avoir fait parvenir toutes les informations.

Maintenant, nous avons une pause de 30 minutes. Nous vous demandons de revenir dans la salle de Zoom à 12 h 30 heure de San Juan ou 16 h 30 UTC pour parler des questions liées aux OIG, du WHOIS et de la protection des données. Merci beaucoup.

GIACOMO MAZZONE : Merci. Au revoir tout le monde.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]